

Référence du concours (session 2024) :

Corps : Ingénieur d'études

Nature du concours : Externe

Branche d'activité professionnelle (BAP) : J

Emploi type : J2D51 - Chargé-e du développement des ressources humaines

Nombre de postes offerts : 1

Localisation du poste : Arras

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :

✦ <https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

Coordonner les activités du bureau du développement des compétences en intervenant dans l'élaboration des plans d'actions en matière de développement des compétences, en proposant, en mettant en œuvre et en évaluant la politique de formation continue, en conseillant et accompagnant les agents dans leurs parcours professionnels.

Activités essentielles :

Structurer l'offre de formation avec l'ensemble des acteurs concernés

Élaborer et piloter le budget de formation

Mettre en place des dispositifs d'accompagnement des publics (VAE, BDC...)

Organiser la commission formation de l'établissement

Évaluer l'impact des dispositifs de formation

Organiser et exploiter la campagne d'entretien professionnel

Actualiser et concevoir des outils d'analyse et de suivi quantitatifs (SIRH, tableau des emplois) et qualitatifs (référentiels, cartographies, rapport social unique ...) de l'emploi et des compétences

Diagnostiquer les besoins et les ressources actuels et futurs en termes d'emplois et de compétences de l'établissement (viviers de potentiels) et proposer des prévisions d'évolution de la masse salariale

Tenir une banque des organigrammes de l'université

Conseiller les agents dans la mise en œuvre de leur parcours professionnel (mobilité, reconversion, réintégration, réaffectation ou en difficulté professionnelle)

Participer au suivi et à la mise à jour du plan d'égalité professionnelle femmes – hommes

Participer au processus de recrutement, d'accueil et d'intégration des agents

Animer et encadrer une équipe

Compétences requises :

Établir un diagnostic ressources humaines et proposer des plans d'actions

Analyser des situations de travail et les organisations

Piloter un projet

Utiliser les techniques d'entretien (maîtrise)

Conduire une réunion

Manager une équipe

Utiliser les outils bureautiques

Analyser et synthétiser

Connaissances générales de la gestion des ressources humaines (connaissance approfondie)

Techniques statistiques et informatiques de collecte et de traitement de données
Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (connaissance approfondie)
Sociologie des organisations (connaissance générale)
Modes de fonctionnement des administrations publiques (connaissance générale)
Contrôle de gestion (connaissance générale)
Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
Techniques de communication (connaissance approfondie)
Connaissance du marché, des partenaires et des réseaux de la formation continue

Environnement et contexte de travail :

L'Université d'Artois est implantée sur différents points du territoire des Hauts-de-France : Arras (siège), Béthune, Douai, Lens et Liévin. Elle comprend huit UFR, deux IUT, une école d'ingénieurs, un service de formation continue (FCU) et dix-sept centres de recherche. Depuis sa création en 1992, l'Université d'Artois s'impose comme un acteur de promotion sociale et bénéficie d'un environnement convivial et stimulant propice aux études et à la culture.

Placée sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, l'Université d'Artois accueille 13 000 étudiants et emploie un peu plus de 1 000 personnes. Elle est dotée d'un budget de 116 M€, dont 89 M€ de masse salariale et 7 M€ d'investissements.

Le poste est affecté à la Direction des ressources humaines qui compte 5 bureaux : bureau des personnels enseignants, bureau des personnels BIATSS, bureau de gestion des emplois et de la masse salariale et bureau des affaires communes et de l'action sociale et le bureau du développement des compétences.

L'agent recruté aura en charge la responsabilité de ce dernier bureau en s'appuyant notamment sur l'activité de deux gestionnaires.